



Communiqué de presse de Marie-Hélène AUBRY, Inspectrice d'académie des services départementaux de l'Éducation nationale de Haute-Loire

Décisions pour la rentrée scolaire dans les écoles publiques de Haute-Loire

L'instance départementale compétente pour la préparation de la rentrée scolaire dans les établissements publics s'est tenue ce 23 février 2023.

Lors des instances académiques, le contexte avait été rappelé : le budget de l'Education nationale connaît une hausse inédite en 2023 avec + 6.5% prévus dans la loi de finances. A contrario, les mutations démographiques constatées à l'échelle nationale se répercutent sur le système éducatif, de la maternelle au lycée. L'ensemble de la France est engagé dans une baisse du nombre d'élèves et l'académie de Clermont-Ferrand n'échappe pas à ce constat. Ce sont encore moins 1 550 élèves attendus en septembre 2023 dans les quatre départements de l'académie et moins 206 en Haute-Loire. Dans ce contexte, l'académie de Clermont-Ferrand s'est vu notifier un retrait de 58 postes de professeurs des écoles et la Haute-Loire y contribuera en restituant 10 postes.

Voilà la liste des communes concernées par une fermeture : Aiguilhe, Arsac, Aurec-sur-Loire, Blesle, Landos, Le Puy, Monistrol-sur-Loire, Retournac, Sainte-Sigolène. Des ouvertures sont actées à : Chambon s/Lignon, Le Pertuis, Pradelles, Vals-près-Le-Puy (unité autisme élémentaire), + la création d'un poste de remplaçant pour la circonscription du Haut-Velay. D'autres ajustements pourront intervenir d'ici la rentrée. L'ensemble de ces mesures sera présenté au Conseil départemental de l'Education nationale le 6 mars prochain.

Au total, le taux d'encadrement (c'est-à-dire le nombre global d'enseignants pour 100 élèves) continuera d'augmenter en Haute-Loire passant de 6,34 en 2022/23 à 6,35 en 2023/24, le taux national étant de 5,98 et le taux académique de 6,20. Ce taux démontre que l'encadrement des élèves continue de progresser dans le département, le positionnant parmi les mieux dotés de métropole et assurant ainsi un renforcement de l'offre éducative de qualité au profit de chaque élève et des conditions d'apprentissage sereines.